

DOC. PARLEMENTAIRE No 35b

ARMEMENT.

72. Sir John French paraît admettre que l'armement actuellement en usage ne laisse rien à désirer. Il doute, cependant, que la nature du pays offre un champ d'action favorable pour les batteries de grosse artillerie que nous possédons, et il croit que nous devrions plutôt nous procurer autant d'obusiers que possible. Il recommande que l'artillerie de campagne soit pourvue de téléphones. Il considère que les réserves de munitions (tant pour canons que pour armes portatives) sont insuffisantes et il recommande qu'elles soient augmentées. Le Conseil de la Milice n'est pas sans savoir cela, et il ajoutera sans doute aux réserves dès qu'il aura des fonds disponibles.

73. Il considère que l'on devrait en venir à une décision le plus tôt possible quant à l'armement de la cavalerie. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi la solution de cette question a été si longtemps retardée.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

74. Il ne trouve rien à redire aux services administratifs et il ne fait aucune recommandation à leur sujet.

FORTERESSES.

75. Il se déclare satisfait des fortifications de Halifax, mais il considère que les moyens de défense contre une attaque par terre sont insuffisants, et qu'il n'y a pas assez d'infanterie. Il doute aussi que les préparatifs de mobilisation soient aussi complets qu'ils devraient l'être, surtout en ce qui concerne le génie.

76. Il a probablement raison sur ces deux points, mais je dois dire que la garnison d'infanterie est aujourd'hui plus nombreuse que sous le régime impérial. Le chef de l'état-major général donnera sans doute son attention à la chose. Je crois devoir faire remarquer que le plan de défense de Halifax est soumis tous les ans au Comité de Défense Colonial à Londres et que ce comité ne paraît pas croire que les moyens de défense contre une attaque par terre sont insuffisants.

ECOLES D'INSTRUCTION ET ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS.

77. Sous la rubrique "Ecoles d'instruction", il dit que l'instruction est donnée d'après des méthodes surannées, que l'on donne trop d'attention aux exercices de pure parade et que l'on ne consacre pas assez de temps à la tactique. C'est parfaitement vrai, et si une réforme plus complète n'a pas encore été opérée à cet égard, c'est à cause du manque d'officiers-surveillants.

78. En ce qui concerne les établissements manufacturiers, son opinion paraît être généralement favorable. Le point sur lequel il attire l'attention relativement à la fabrication des baïonnettes est actuellement à l'étude.

REGION OCCIDENTALE DU CANADA.

79. La partie II du rapport est consacrée à la région occidentale du Canada. Reconnaissant que le développement de cette partie du pays est récent, a été très rapide et se poursuit toujours, l'inspecteur général ne se sent pas en mesure d'exprimer une opinion raisonnée sur ce qu'il a vu là, mais il fait remarquer que, bien que les troupes soient, relativement parlant, peu nombreuses, un bon système d'organisation paraît exister.

80. Il parle des deux camps d'instruction qu'il a vus dans l'Ouest. Tout en signalant beaucoup de points faibles dans leurs exercices, il dit qu'il a été frappé de l'aptitude des officiers et des hommes.

81. Il répète que le temps de service annuel pour la cavalerie devrait être porté à 16 jours et que la question des mesures à prendre pour pouvoir se procurer le nombre de chevaux voulu en temps de guerre devrait être mise à l'étude, et il nous conseille fortement d'acheter dans l'Ouest un terrain de campement semblable à celui que nous avons à Petawawa. Si je ne me trompe, cela est déjà un fait accompli.